

**DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DU
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU PROFESSEUR
DES ECOLES MAITRE FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F)**

<input type="checkbox"/> Monsieur <input style="margin-left: 150px;" type="checkbox"/> Madame NOM : Prénom :	NOM de jeune fille : Date de naissance : Lieu et Département de naissance :
ADRESSE PERSONNELLE :  : adresse e-mail <i>nominative professionnelle</i> :	
Fonctions : Classe d'exercice : Ecole – Préciser l'adresse postale Circonscription de :	
<u>Titres et diplômes :</u> C.A.P. ou diplôme d'instituteur ou Diplôme de professeur des écoles : Autres diplômes :	<u>Dates d'obtention :</u>

Nombre d'années d'enseignement **effectif** en tant que titulaire, au 31 décembre 2016 :

Etes-vous déjà titulaire d'un C.A.F.I.P.E.M.F. : OUI* spécialisé non spécialisé
 NON

- Préciser la session d'obtention et l'Académie d'obtention :
- Joindre la copie de l'arrêté d'admissibilité ou celui d'admission (ou relevé de notes) *s'il a été délivré hors de l'Académie de Nice.*

Etes-vous bénéficiaire de l'admissibilité (bénéfice conservé pour deux nouvelles sessions durant les quatre années suivantes) : NON OUI Date d'obtention de l'admissibilité :

Dans ce cas, précisez si vous avez déjà subi les épreuves d'admission OUI NON
Si OUI indiquez la ou les session(s) :

.....

EPREUVE D'ADMISSIBILITE : ENTRETIEN SUR DOSSIER AVEC LE JURY

CANDIDATS NE CHOISSANT PAS D'OPTION

Cette épreuve comprendra un dossier d'admissibilité à transmettre sous format numérique et sous format papier au service organisateur à une date communiquée ultérieurement:

- Rapport d'activité de 5 pages maximum hors annexes :

Ce rapport d'activité consiste en « la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, dans lequel il s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, le cas échéant dans le champ de l'accompagnement et de la formation. Ce rapport peut comporter en annexe, tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité ».

- Copie de vos trois derniers rapports d'inspection :

L'entretien avec le jury d'une durée totale de 45 minutes pour présenter ce dossier prend la forme d'un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury

Liste des candidats admissibles déclarée suite au jury académique de délibération

A

, le

Signature

**

CANDIDATS CHOISSANT UNE OPTION

CHOIX DEFINITIF DE L'OPTION

- Education physique et sportive Education musicale Arts Visuels
 Langues et cultures régionales Enseignement et Numérique
 Langues Vivantes Etrangères Enseignement en maternelle

Cette épreuve comprendra un dossier d'admissibilité à transmettre sous format numérique et sous format papier au service organisateur à une date communiquée ultérieurement:

- Rapport d'activité de 5 pages maximum hors annexes :

Ce rapport d'activité consiste en « la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, dans lequel il s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, le cas échéant dans le champ de l'accompagnement et de la formation. Ce rapport peut comporter en annexe, tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité ».

- Copie de vos trois derniers rapports d'inspection

L'entretien avec le jury d'une durée totale de 45 minutes pour présenter ce dossier prend la forme d'un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

Liste des candidats admissibles déclarée suite au jury académique de délibération

A

, le

Signature

**EPREUVES D'ADMISSION POUR LES CANDIDATS BENEFICIANT DE
L'ADMISSIBILITE OU LES CANDIDATS DEJA TITULAIRES D'UN CAFIPEMF**

**POUR LES CANDIDATS DEJA TITULAIRES D'UN CAFIPEMF GENERALISTE :
CHOIX DEFINITIF DE L'OPTION :**

- | | | |
|---|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Education physique et sportive | <input type="checkbox"/> Education musicale | <input type="checkbox"/> Arts Visuels |
| <input type="checkbox"/> Langues et cultures régionales | <input type="checkbox"/> Enseignement et Numérique | |
| <input type="checkbox"/> Langues Vivantes Etrangères | <input type="checkbox"/> Enseignement en maternelle | |

NB : En l'absence de ce choix, vous présenterez un CAFIPEMF généraliste.

**A) PREMIERE EPREUVE : Soutenance d'un mémoire professionnel de 20 à 30 pages
hors annexes suivie d'un entretien avec le jury**

Durée de 45 minutes (15 minutes de présentation du mémoire suivie de 30 minutes d'entretien avec le jury)

NB : Ce mémoire sera à retourner sous format numérique et sous format papier au service organisateur à une date communiquée ultérieurement aux candidats inscrits

B) SECONDE EPREUVE : Epreuve de pratique professionnelle d'une durée de 60 minutes à 90 minutes :

Le candidat aura le choix entre une analyse de séance **OU** une animation d'une action en formation dans le domaine d'activité de son choix **suivie d'un entretien de 30 minutes avec le jury :**

- Analyse d'une séance d'enseignement* (à l'issue de l'observation, le candidat dispose de 15 minutes pour préparer son entretien avec le PFSE)
- Animation d'une action de formation d'un groupe en formation initiale ou continue*

IMPORTANT : Ce choix sera définitif, après confirmation, par mail à vanina.granarolo@ac-nice.fr, sous couvert de votre IEN de Circonscription, avant le 16 décembre 2016, délai de rigueur

Pour les candidats présentant un CAFIPEMF Optionnel, cette épreuve pratique portera obligatoirement sur l'option

A

, le

Signature

PIECES A JOINDRE A CE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- 4 enveloppes timbrées portant l'adresse à laquelle doivent vous être envoyées toutes les communications relatives à l'examen,
- La copie de votre carte d'identité en cours de validité,
- La copie de l'arrêté d'admission ou du diplôme (Si vous êtes déjà titulaire d'un CAFIPEMF)
- La copie de l'arrêté d'admissibilité (uniquement si vous avez obtenu cette admissibilité dans un autre département).

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Article 2 du décret n°85-88 du 22 janvier 1985 modifié

Arrêté du 20/07/2015 – J.O du 22/07/2015

- Etre obligatoirement instituteur ou professeur des écoles titulaire,
- Justifier d'au moins **5 ans de services effectifs continus ou discontinus dans une classe** en qualité d'instituteur, de professeur titulaire ou non titulaire au 31 décembre de l'année de l'examen

NB : les services à mi-temps sont pris en compte pour leur durée réelle

IMPORTANT : Le dossier d'inscription dûment complété doit être retourné par la voie postale au service organisateur au plus tard le jeudi 13 octobre 2016 à 17 heures (le cachet de la poste faisant foi) délai de rigueur:

**Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale du Var
Bureau de la Formation, des Examens et Concours,
A l'attention de Mme GRANAROLO
Rue de Montebello
CS 71204
83070 TOULON CEDEX**

RAPPEL : Toute information utile sera exclusivement adressée par mail sur la boîte nominative professionnelle du candidat prenom.nom@ac-nice.fr. Il est donc invité à la consulter régulièrement.